

Le CAF appelle le canton à préciser sa stratégie culturelle 2018

Bienne, le 27 septembre 2017

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) approuve la stratégie culturelle 2018 du canton de Berne, tout particulièrement pour le point fort qu'elle met sur le renforcement de la culture francophone, du bilinguisme et des échanges entre les communautés linguistiques. Il demande cependant que la volonté affichée par le canton de promouvoir la culture dans toutes les régions, notamment rurales, ne se fasse pas au détriment des villes ni des régions francophones et bilingues.

Le CAF rappelle que la stratégie culturelle 2009 a fait ses preuves et qu'elle a permis une révision totale de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), très favorable au bilinguisme et à la culture francophone. Entre autres objectifs, la nouvelle stratégie 2018 vise à réaffirmer ces efforts, en lien avec le statut particulier du Jura bernois et la législation sur la minorité francophone de la région biennoise.

Double définition du bilinguisme cantonal

Le CAF souligne la double définition du bilinguisme cantonal, qui doit apparaître encore plus clairement dans la stratégie culturelle : dans un canton à 90% germanophone, le bilinguisme implique certes d'une part d'apprendre l'autre langue officielle et de découvrir sa culture, mais aussi et surtout de renforcer la culture minoritaire pour lui permettre de s'épanouir pleinement. La population de chaque langue officielle doit pouvoir se sentir bien, avec une offre socioculturelle, scolaire, politique et économique complète dans sa langue. C'est la condition *sine qua non* d'un bilinguisme vécu.

Le CAF rappelle les limites du principe de subsidiarité dans la culture, surtout à Bienne, ville bilingue, qui doit offrir toute la palette d'activités culturelles (théâtre, bibliothèque, musées etc.) dans les deux langues. Comme la loi actuelle, la stratégie culturelle 2018 prévoit que le canton puisse agir en complément des communes dans la culture ou reprendre entièrement une tâche si nécessaire, ce que le CAF salue.

Renforcer la campagne sans nuire aux villes

Le CAF comprend la volonté du canton d'assurer un certain équilibre entre ville et campagne dans les activités culturelles, mais il rejette l'idée d'une « inégalité à combler entre régions urbaines et rurales » dans ce domaine. Faire le choix d'habiter en ville ou à la campagne s'accompagne de choix de vie et de société : il y a davantage d'offres culturelles en ville, mais aussi davantage de trafic, de nuisances sonores, de charges sociales ou d'infrastructures à entretenir. Il n'est pas choquant que la vie culturelle soit moins dense à la campagne, où l'on recherche aussi le calme et l'espace absents de la ville.

Le CAF relève aussi que la situation particulière du Jura bernois, doté d'une vie culturelle riche et variée dans plusieurs communes, avec un statut particulier, une langue et une identité à défendre, ne peut pas être comparée avec les autres zones rurales du canton.

Des objectifs à concrétiser

Le CAF demande donc que le canton, s'il souhaite renforcer la vie culturelle dans les régions rurales, le fasse grâce à des moyens supplémentaires, mais pas en affaiblissant les villes. De manière générale, le CAF relève que la stratégie culturelle affiche des objectifs louables, mais sans annoncer comment le canton les financera, quand il les mettra en œuvre, ni comment il les évaluera.

Le CAF espère que cette stratégie culturelle permettra au canton de Berne de mieux se positionner comme pôle culturel, sachant qu'il reste encore largement en-dessous de la moyenne suisse en termes de francs par habitant attribués à la culture par le canton et ses communes.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 031 633 75 55 ou 079 957 20 57.*